Tourcoing, le 21 janvier 2022

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales

Objet : 5ème Tournoi National de Badminton et Tennis de table

P.J. : Présentation des épreuves
Fiche remboursement frais de déplacement

L'ASND organise les samedi 2 et dimanche 3 avril 2022 à La Rochelle (17), les 5ème Tournoi National de Badminton et de Tennis de table.

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :
- être à jour de cotisation
- le certificat médical à la pratique du badminton ou du tennis de table ou leur licence respective.
- une participation de 30€ à régler en ligne lors de l'inscription (participation aux frais)
- d'un pass sanitaire ou vaccinal à présenter le jour de la compétition selon la réglementation relative à l'organisation des compétitions sportives, en vigueur au moment de l'événement.

Inscription sur https://gestion.asnd.fr/home (à effectuer avant le 5 mars)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2022 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local liste si ce n'est pas le cas,la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site **www.asnd.fr**)

Le comité d'organisation pourra limiter le nombre de participants en raison de contraintes budgétaires ou organisationnelles.

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la manifestation.
Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût (co-voiturage, réductions SNCF ou aérienne).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, facturettes de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND le samedi midi et le samedi soir.
Une cafétéria adjacente à la salle de sport sera mise à la disposition des concurrents pour se restaurer durant toute la compétition.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés à l'hôtel kyriad à côté du cinéma CGR aux Minimes en chambre « twin » .

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Julie CLASS, conseillère technique badminton : **09.70.27.94.53**
mail : julie.class@douane.finances.gouv.fr
Dimitry FORGET,conseiller technique Tennis de Table, dimitry.forget@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le secrétaire général

C. COHEN